

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

54902

Déclaration de Maladie : № P19- 0020519

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 5204 5204 Société : 0661 46 28 61

Actif Pensionné[e] Autre :

Nom & Prénom : BERRADA NAÏNA Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*DIABEIR Fatima
CARDIOLOGUE
230, Bd Brahim Roudani
Maârif - Casablanca*

Date de consultation : 01/12/2010

Nom et prénom du malade : BERRADA NAÏNA

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HTA - Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent[e] :

*MUPRAS
ACC*

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/01/2023	Consultation	1 x 3000DH		
01/01/2023	Consultation	1 x 3000DH		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie Benlamlih Bloc 22 Rue 6 N° 74 Mohammadi - Casablanca Tel : 06 22 62 83 70 ssim@benlamlih.com	01/12/2022	1649,90

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur

SYNTHEMEDIC
22 rue soubeir brou al souam roches
noires casablanca
ATACAND

C 16 mg
Bte de 30
140/16 DMP/21 NRQ PPV: 165,50 DH
6 118001 020546

SYNTHEMEDIC
22 rue soubeir brou al souam roches
noires casablanca
ATACAND

16 mg
Bte de 30
140/16 DMP/21 NRQ PPV: 165,50 DH
6 118001 020546

SYNTHEMEDIC
22 rue soubeir brou al souam roches
noires casablanca
ATACAND

16 mg
Bte de 30
140/16 DMP/21 NRQ PPV: 165,50 DH
6 118001 020546

de Lyon- Ex chef de service de cardiologie
Membre de la société française de cardiologie

Échodoppler cardiaque et vasculaire - Epreuve d'effort - Holter rythmique et tensionnel

Casablanca le:

01/12/2020

Mr Bemada Naïma

1 28,00

$$165,50 \times 3 = 496,50$$

$$87,50 \times 2 = 175,00$$

NEBILET Fatinna
Pharmacie
Berlamlik N
B-22 Rue 6 M
Casablanca
83 70
Ne pas utiliser c'est ouvert

$$246,00 \times 3 = 738,00$$

1) Atacand 16mg
mp x 2

2) Nebilet

3) Munlor

4) Gluropur

* VIGNETTE

NEBILET® 5mg
28 comprimés O
PPV 87DH50

* VIGNETTE

NEBILET® 5mg
28 comprimés O
PPV 87DH50

1 28,00

$$28,00 \times 6 = 168,00$$

ابراهيم روداني طريق الجديدة - المعلمات - الدار البيضاء
Roudani Ex Route d'El Jadida, M
Tél.: 05 22 25 21 81

PPV: 246
EXP: 09/2022
LOT: DW1150

Ne pas utiliser c'est ouvert

PPV: 246
EXP: 09/2022
LOT: DW1150

Vita C 1000

PPV 15DH30
EXP 09/2023
LOT 09030 10

0
15,30

vit C 1000

55

14P

nordaz 15

52

01Boile

29,10

12 ep

52

02Boile

14,00 x 2
= 28,00

Doliphan 1000

14P x 2

1649,90

Dr ZOHEIR
CARDIOLIST
250, Bd Brahim Roudani
M'dina Casablanca

PPV: 14DH00
PER: 09/23
LOT: J2528

Pharmacie Zouhair
Boulevard Nassim
Bloc 22 Rue 6
ay Mohammad Casablanca
370
nilin.com

PPV: 14DH00
PER: 01/23
LOT: J282

28,00

28,00

28,00